

---

## Politique environnement et développement durable

---

S'appuyant sur l'engagement "*E3-Assurer le développement durable de notre environnement social et physique*" de la Charte de confiance et d'intégrité du Groupe Baillargeon et ayant à cœur la protection de l'environnement, les sociétés membres du Groupe Baillargeon s'engage à mener ses activités commerciales dans le respect de l'environnement et de sa communauté.

Pour soutenir efficacement son engagement, les sociétés membres du groupe s'inspirent des exigences de la norme ISO 14001 afin de définir leurs objectifs et ainsi préserver l'environnement. Les sociétés membres du Groupe Baillargeon s'engagent à :

- Communiquer la politique environnementale ;
- Sensibiliser nos employés et encourager nos employés à la préservation de l'environnement ;
- Identifier, évaluer et prendre actions pour que nos activités soient conformes avec toutes les lois, réglementations et exigences relatives à l'environnement qui s'appliquent à nos activités ;
- Prévenir la pollution résultant de nos activités ;
- Lutter pour réduire notre consommation de ressources naturelles par l'utilisation des matériaux recyclés, par des économies d'eau et d'énergies ;
- Réduire et recycler nos déchets ;
- Travailler avec nos clients et partenaires afin de prévenir ou trouver des solutions aux problèmes environnementaux ;
- Réduire les nuisances au voisinage ;
- Dialoguer, au besoin, avec la population locale concernée et permettre à celle-ci d'exposer son avis ou ses observations à propos de situations particulières.
- Suivre un processus d'amélioration continue et revoir périodiquement le niveau de maîtrise des aspects environnementaux de nos activités.